



2024

Document d'orientation



Édito

Thème 1 : L'Environnement

- ▶ Introduction
- A) Les Émissions de Gaz à Effet de Serre
- B) La Pollution
- C) La Gestion de l'Eau
- D) La Biodiversité
- E) Les JO 2030
- F) Tous ces sujets environnementaux

Thème 2 : Amélioration de la Qualité de Vie Syndicale et Déploiement.

- ▶ Introduction
- A) Démocratie syndicale et respect des décisions collectives
- B) Des syndiqués formés
- C) Des syndiqués Informés
- D) Combattre les violences sexistes et sexuelles.
- E) Un syndicalisme de proximité, au plus près des syndiqués et des salariés
 - Précaires
 - Continuité syndicale
 - Les ULs

Pour plus de salaire, pour mieux travailler, mieux produire,
 pour la Paix, pour le Climat,
pour une CGT SAVOIE mieux organisée : on lâche rien.

Le 32^{ème} congrès de l'UD CGT 73 s'inscrit bien évidemment dans les orientations du 53^{ème} congrès confédéral.

Une CGT **féministe**, luttant contre les Violences Sexistes et Sexuelles, une CGT **anti-raciste**, combattant frontalement l'extrême-droite, une CGT **internationaliste**, militant pour le rapprochement des Peuples et la Paix, une CGT consciente de **l'urgence climatique**, une CGT à l'offensive pour conquérir de **nouveaux moyens et droits**, une CGT à **l'écoute des Travailleurs**, voulant **se renforcer**. Notre ambition : redevenir une CGT de masse et de classe.

Avant de présenter ce Document d'Orientation, volontairement court, quelques mots sur l'actualité.

Face au péril de l'extrême droite, la CGT s'est engagée pleinement. Il était « minuit moins une » avant que celle-ci ne prenne le pouvoir en France comme dans de trop nombreux autres pays. Soulignons que nos luttes ont aussi interrompu de nouvelles attaques contre l'assurance-chômage, le Code du Travail, le droit au logement, la Fonction Publique...

Nous avons évité le pire, à nous de gagner le meilleur ! Par la grève interprofessionnelle.

À nous aussi de valoriser nos luttes, nos avancées car comme disait le poète communiste chilien Pablo Neruda : « **ils pourront couper toutes les fleurs, ils n'empêcheront pas le printemps** »

Les questions liées au dérèglement climatique sont au cœur de notre document.

En effet, nous avons toutes et tous conscience des paroles d'Hugo Chavez « **si le climat était une banque, il serait déjà sauvé** ». Comment syndicalement lutter pour limiter des GES ? Pour préserver l'eau ? Pour sauver la biodiversité ? Comment réindustrialiser et sauver nos usines ? Quelle formation aux nouveaux métiers pour mieux isoler, pour mieux recycler ? Comment développer les transports en commun, nos Services Publics ...?

Les réponses à ces questions passent aussi par « mieux organiser notre organisation ».

Comment mieux former, informer et réunir nos syndiqué(e)s ? Comment organiser les Travailleurs des petites entreprises ? Les Précaires ? Comment implanter de nouveaux syndicats ?...

Ce 32^{ème} congrès sera enfin celui d'un changement de Secrétaire Général.

Depuis 14 ans, les syndicats m'ont élu à la CE dont 11 comme « Général ». Des années passionnantes, à la découverte de militant(e)s extraordinaires, ponctués de luttes, d'émotion, de fraternité, de convivialité, de vie tout simplement.

Alors, merci pour toutes ces rencontres, merci la CGT.

Pour conclure, citons Lucie Aubrac : « **le verbe résister se conjugue toujours au présent.** »

On lâche rien ! Vive le 32^{ème} congrès. Vive la CGT.

Eric GRANATA
 Secrétaire Général
 Union départementale CGT 73

Thème 1 : L'Environnement

► Introduction

1. Du fait de sa géographie et de son économie , la Savoie , forte de ses lacs et de ses montagnes, est particulièrement en prise avec les défis environnementaux.
Les impacts du tourisme, de l'industrie et de l'aménagement du territoire y sont particulièrement sensibles sur la question de l'eau, de la pollution, de l'émission des Gaz à Effets de Serre (GES) ou encore sur la biodiversité et les paysages.
2. Le développement humain durable implique une coexistence vertueuse entre l'humain, le travail et la nature.
3. Il s'agit avant tout de répondre aux besoins fondamentaux, sur le principe de « bien commun universel », de revalorisation du travail, de la santé des populations, de préservation de l'environnement et de l'anticipation des transitions nécessaires pour que l'activité humaine ne porte pas atteinte à l'avenir de la planète.
4. Syndicalement, l'échelle départementale permet de travailler ces enjeux en interpro et de façon ciblée. Nous avons de plus une présence importante dans les secteurs les plus concernés.



A) Les Émissions de Gaz à Effet de Serre

1. Le transport et le bâtiment représentent à eux deux 57% des émissions de GES (*respectivement 31 et 25%*).
2. L'Énergie, notamment issue de combustibles à énergie fossile y contribue aussi largement.
3. La Savoie dispose de capacités importantes en matière de ressources hydroélectriques (*barrages...*) qui sont aujourd'hui attaquées par le secteur marchand. Ce secteur produit l'énergie la moins impactante sur notre environnement, il faut le protéger.



Le congrès décide :

- 1**→De favoriser la mise en place de circuits courts en revendiquant le développement d'une production et d'une transformation alimentaire locale, saine, diversifiée et accessible à tous.
- 2**→De porter des actions de relocalisation des emplois et de l'industrie par la relocalisation de nos Services Publics.
- 3**→De s'opposer à toute ouverture à la concurrence du FRET comme du voyageur et revenir à une entreprise intégrée SNCF de service public intégrée.
- 4**→D'exiger tous les moyens nécessaires sur les infrastructures existantes, mais aussi sur de nouvelles infrastructures ferroviaires qui permettent vraiment un report massif modal de la route vers le rail.
- 5**→De revendiquer la création et le développement de transports collectifs et Publics accessibles, écologiques et fiables :
 ✓Tarifs, Cadences, proximité (urbain, interurbain, accès aux stations, réseau express métropolitain...)
- 6**→De défendre une politique du logement qui permette à tous un logement digne et bien isolé.

B) La Pollution

1. Dans le cadre du développement humain durable, le développement industriel doit se faire dans le respect de la santé et la sécurité des travailleurs et des riverains.
2. Le projet Ugi'ring, par exemple et les questions qu'il soulève montre bien la complexité d'articuler emploi, santé, sécurité et environnement.
3. Outre les gaz à effets de serre, le transport génère des gaz et des particules fines délétères pour les hommes et la nature.

Le congrès décide :

7→ De s'impliquer avec les différents acteurs (*travailleurs, autres OS, associations, organisations politiques, riverains, collectivités...*) dans le déploiement de sites industriels pour garantir un contrôle des travailleurs et de l'Etat sur la sécurité, la santé des populations, la question des rejets et l'utilisation des aides publiques par les employeurs.

C) La Gestion de l'Eau

1. L'accès à l'eau se raréfie. Le dérèglement climatique conjugué à l'artificialisation des sols engendre des inondations.
2. Le secteur touristique est fortement impacté par le manque de neige (*Dépendance au ski*). Les stations font de plus en plus appel à la neige de culture, stockant des quantités d'eau (*retenues colinéaires...*) qui peuvent manquer aux populations.



Le congrès décide :

8→ De s'engager pour la préservation aussi bien qualitative (*pollution*) que quantitative de l'eau.

9→ De revendiquer une gestion publique de l'eau pour que l'accès à ce bien commun ne soit pas dans la main du privé concernant les réseaux d'eau potable comme les barrages hydroélectriques.

D) La biodiversité

1. De nombreux espaces naturels (*Montagnes, forêts et lac*) font de notre département un lieu riche en espèces animales et végétales.
2. Il est indispensable de se tourner vers une agriculture raisonnée, une politique de gestion publique de la forêt extraite des intérêts privés court-termistes, des aménagements touristiques qui respectent nos montagnes et nos lacs ainsi que leur faune et leur flore.
3. Le réchauffement climatique, (*sècheresse, température des lacs*) impacte fortement la faune et la flore endémiques de notre département.

Le congrès décide :

10 → De travailler avec les associations liées à l'environnement lors des projets industriels et d'implantations touristiques...

E) Les JO 2030

1. S'ils doivent se faire sur notre territoire, les jeux olympiques impacteront la construction, le transport, le tourisme, le logement, l'emploi etc.
2. La CGT devra alors peser pour que ce moment soit aussi vecteur de progrès social et environnemental.



Le congrès décide :

11 → D'organiser dès maintenant la réflexion dans nos syndicats sur ce que pourraient être des jeux vertueux sur le plan social et environnemental, porteurs de valeurs internationalistes et pacifistes.

12 → La création d'un collectif JO 2030 chargé de travailler sur nos propositions avec les autres OS, les pouvoirs publics, les associations et organisations politiques afin de créer les conditions d'un rapport de force (*grèves ?*).

F) Sur tous ces sujets environnementaux

Le congrès décide :

13 → De mettre en place dès le début du mandat : Une déclinaison départementale des Etats Généraux de l'industrie et l'environnement (radar, plan d'action syndical).

14 → De former nos syndiqués, élus et mandatés aux enjeux environnementaux et les outiller pour agir dans leur entreprise notamment au sein de leurs CSE. (Droit d'alerte environnemental, référents environnement...)

15 → De revendiquer à l'échelon départemental le contrôle des aides publiques et de la fiscalité par les travailleurs et les services de l'état.

Thème 2 : Améliorer notre Qualité de Vie Syndicale

► Introduction

1. Incarner un syndicalisme de rupture, c'est avoir la capacité de construire le rapport de force. Cela nous amène à nous interroger sur notre fonctionnement et notre structuration.
2. Il est essentiel de faire vivre à tous les niveaux l'importance du fonctionnement de l'organisation et de ses structures (« Culture d'orga »).
3. Cela implique une vie syndicale dynamique, à tous les niveaux de l'organisation en faisant vivre :
 4. → La démocratie syndicale et le respect des décisions collectives
 5. → Le Respect des 3 Chartes : « Elu-e-s et mandaté-e-s », « Vie syndicale » et « Egalité femmes/hommes »
 6. La priorité des actions syndicale doit se concentrer sur la mise en œuvre des points fondamentaux de la vie syndicale :
 7. ↪ Un contact régulier et un suivi des syndiqué-e-s, élus et mandatés.
 8. ↪ La tenue des congrès, des assemblées générales et des réunions statutaires.
 9. ↪ La collecte et le reversement régulier des cotisations.
 10. ↪ Les élections professionnelles.
 11. ↪ Le renforcement de la formation syndicale.
 12. ↪ La syndicalisation
 13. La Cgt est confrontée à la nécessité de trouver des formes d'organisation et de fonctionnement qui concrétisent les changements qu'elle souhaite impulser pour être davantage en phase avec le monde du travail.
 14. Ces changements impliquent notamment l'amélioration de la qualité de la vie syndicale et le développement d'un syndicalisme de proximité, au plus près des syndiqués et des salariés, favorisant leur engagement dans le syndicalisme.



A) Démocratie syndicale et place des femmes dans la CGT.

1. Il est essentiel pour les syndicats de tenir régulièrement des congrès, des assemblées générales et les réunions statutaires pour faire vivre notre démocratie syndicale.
2. Cette démocratie est possible si toutes les syndiquées sont considérées sur un pied d'égalité (*notamment en matière d'information*), libres de parler, appelées régulièrement à venir s'exprimer, se positionner.

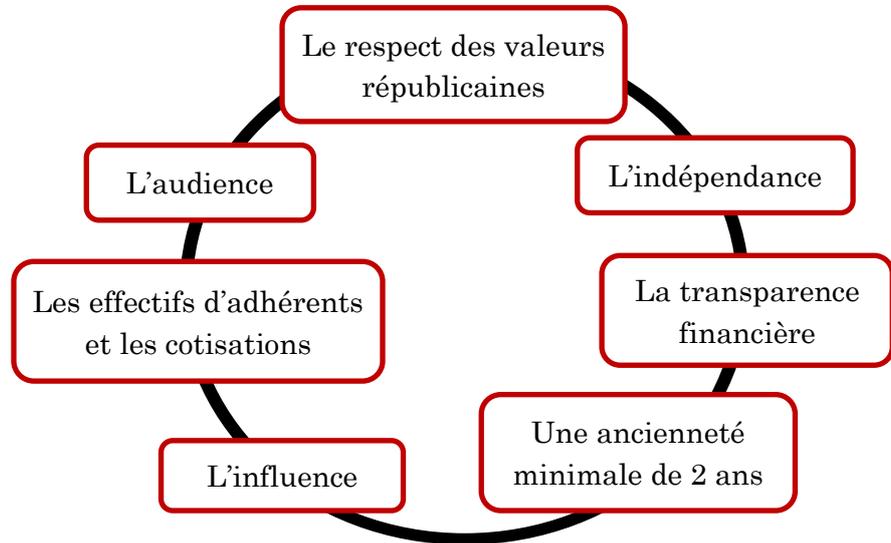
La place des femmes dans la CGT est un enjeu qui est toujours d'actualité. Le Maninterrupting ou hommeterruption (*couper la parole des femmes en réunion en raison de leur genre*) et le Mansplaining ou mecsplaining (*expliquer à une femme de manière condescendante ou paternaliste quelque chose qu'elle sait déjà*) sont encore trop présents dans notre organisation.

3. En outre, les horaires des réunions ou la possibilité de Visio doivent permettre au plus grand nombre de participer aux échanges, ce qui est parfois compliqué pour les parents isolés (*4 sur 5 sont des femmes*).
4. Il est essentiel de développer dans nos pratiques des démarches de consultations régulières des syndiquées et des salarié-e-s.

5. La démocratie syndicale s'appuie sur la représentativité.



1. De plus en plus, des syndicats la perdent car ils ne satisfont pas un ou plusieurs des 7 critères cumulatifs obligatoires. :



2. Chacune de nos organisation se doit de remplir ces conditions ainsi que d'être dotée de Statuts à jours et déposés.
 3. Ces conditions impliquent une bonne connaissance des syndiqués (COGITIEL) et la maitrise de l'outil COGETISE.

Le congrès décide :

16→De réaliser un état des lieux de la Vie Syndicale des syndicats concernant :

- ⇒La tenue de Congrès et d'AG régulières
- ⇒La tenue de statuts à jours
- ⇒La transparence financière

17→D'aider , avec notre Collectif de formation syndicale, les syndicats à satisfaire à ces conditions et à faire vivre la démarche CGT dans leurs entreprises

18→De faire un point d'étape à chaque comité général en se fixant l'objectif que tous les syndicats soient à jours à la fin du mandat sur leurs statuts, la transparence financière et la tenue, à minima d'un congrès tous les 3 ans et d'une AG par an.

19→D'aider les syndicats à s'approprier et utiliser nos outils CGT Cogitiel et Cogetise, notamment en poursuivant les formations et les actions de notre Collectif Départemental Cogitiel

20→Une révision des statuts et des règles de vie de l'UD au cours du mandat

B) Des syndiqués formés



1. La formation syndicale est un outil indispensable pour gagner la bataille des idées, permettre à nos syndiqué·es et aux travailleurs de mener des débats, une réflexion collective et de matérialiser les actions nécessaires à l'élévation du rapport de force.
2. L'UD doit développer une offre de formations adaptée à tous les syndiqués et niveaux de responsabilité, remise à jour régulièrement.
3. Les journées d'étude ou des journées de partage de pratiques syndicales sont des supports pertinents et indispensables au développement de nos campagnes revendicatives.
4. Elles sont aussi un élément structurant de la bataille des idées dans la construction des luttes.



Le congrès décide :

- 21** → Que chaque nouveau et nouvelle syndiqué-e se voie proposer la 1^{er} formation de notre parcours de formation syndicale CGT « S'impliquer dans la CGT »
- 22** → Que chaque syndicat nomme un camarade référent de la formation et impulse cette dernière auprès de tous ses syndiqués, notamment le parcours général de la CGT
- 23** → Que tous les membres de la CE de l'UD s'inscrivent dans un cursus de formation minimal sur la durée de leur mandat (Stage développer la CGT-Agir contre les violences sexistes et sexuelles-Combattre syndicalement les idées d'extrême droite-la formation de dirigeant d'une UD)
- 24** → Que l'UD organise une journée ou demi-journée d'étude à destination des syndicats par trimestre sur une thématique revendicative (sécu, extrême droite, environnement etc.).
- 25** → De mobiliser des formateurs CGT en plus grand nombre et ayant une connaissance de terrain et de nos pratiques syndicales pour développer l'offre de formation.
- 26** → De développer des dispositifs organisationnels permettant une mutualisation des formateurs dans un même champ territorial.

C) Des syndiqués Informés

1. L'information des syndiqués est indispensable pour leur permettre de se faire leur propre opinion, de pouvoir débattre et de prendre part aux décisions de la Cgt.



Le congrès décide :

27 → D'accompagner l'arrivée de chaque nouveau syndiqué par la remise systématique d'un livret d'accueil.

28 → Que chaque syndiqué du département reçoive à minima le journal ENSEMBLE/LA VO et la Newsletter de l'UD en plus des communications de son syndicat.

D) Combattre les violences sexistes et sexuelles.

1. Nous devons poursuivre et amplifier la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.



2. Nos règles de vie prévoient clairement que le sexisme et les discriminations LGBTQIA+, n'ont pas leur place à la CGT.

3. À nous d'agir pour que la CGT soit exemplaire dans notre organisation et sur nos lieux de travail.

4. Nous devons veiller à intégrer cette question dans nos formations syndicales aux équipes dirigeantes de nos structures.

Le congrès décide :

29 → De la mise en place dans notre union départementale d'un référent sur les questions des violences faites aux femmes

30 → De développer des formations sur la prévention et l'aide à l'accompagnement des victimes pour l'ensemble des militant-es.

E) Un syndicalisme de proximité, au plus près des syndiqués et des salariés

1. La syndicalisation de masse continue à se heurter à de multiples obstacles. Dans de nombreux secteurs, la tendance n'a pas été inversée, les femmes sont les premières concernées par ce phénomène qui touche aussi les jeunes, les salariés des petites et moyennes entreprises et très petites entreprises, les intérimaires, les saisonniers et autres emplois précaires, les privés d'emploi, les ingénieurs, cadres, techniciens et les douze millions de retraités.
2. Si nous voulons faire reculer les déserts syndicaux, nous devons impérativement nous adresser à l'ensemble des salariés, prendre des dispositions particulières à chaque catégorie, chaque situation, les assumer collectivement et nous fixer des objectifs coordonnés et efficaces.



→Précaires



1. Un syndicat territorial des saisonniers permettrait d'avoir une communication plus efficace ainsi que d'adapter les modalités d'adhésions à une population précaire et mobile.

Le congrès décide :

31 → La création d'un syndicat départemental des Saisonniers

→ Continuité syndicale

1. Au sein de l'UD CGT de la Savoie l'USR73 travaille autour des sections syndicales de retraités existantes des entreprises, celles à créer mais aussi avec les sections Multi pro au sein des UL, pour les camarades qui n'ont plus de syndicats d'entreprises.
2. Il est plus qu'intéressant de continuer à travailler ces deux liens intergénérationnels dans l'entreprise et sur le territoire sans les opposer mais en regardant l'efficacité pour les syndiqués dans la CGT.

Le congrès décide :

32→ De déployer, avec l'USR un plan d'action syndical pour assurer la continuité syndicale actif/retraité afin de ne plus perdre deux syndiqués sur trois au moment du départ à la retraite.

→ Les ULs

1. Les UL sont un maillon essentiel de la proximité avec les syndicats et les syndiqués isolés. Elles fonctionnent efficacement grâce à l'implication des syndicats de leurs territoires. Il faut renforcer la participation de ces derniers à la vie syndicale des UL pour les dynamiser et pourvoir au renouvellement de camarades.
2. Il est, en outre, important de poursuivre et amplifier la dynamique du dernier mandat sur ces sujets :
 - ⇒ Réunions UL/UD régulières
 - ⇒ CGT mobile
 - ⇒ Revitalisation des UL de Montmélian et d'Aix-les-Bains

Le congrès décide :

33→ De poursuivre et d'amplifier le déploiement de la CGT mobile sur le territoire afin de conseiller les salariés, de les rediriger vers nos structures si besoin et bien sûr les syndiquer.

34→ De programmer à chaque Comité Général des ateliers par territoire pour que chaque syndicat participe à la vie de son UL.

35→ De rencontrer au moins deux fois par an les UL afin d'échanger sur leurs besoins, la gestion du fond mutualisé, les élections professionnelles, la préparation des Comités Généraux etc.



2024

32^{ème}

la
cgt
SAVOIE

congrès
du 7 au 8 novembre 2024
MONTMELIAN